

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES – MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Airwell lance son premier concours pour les étudiants

C'est une première pour la société Airwell. Installée à Montigny-le-Bretonneux, cette marque française de pompes à chaleur et climatisations lance le Challenge Airwell. « **Ce concours s'adresse aux étudiants de toute la France en école d'ingénieurs, de commerce, mais aussi les universités. Qui mieux que les jeunes pour voir où le marché sera dans quelques années ?** », explique Laurent Roegel, PDG d'Airwell.

Les étudiants impliqués dans une démarche de développement durable devront proposer des solutions « **mêlant innovation et énergies renouvelables** », indique Laurent Roegel.



Laurent Roegel, PDG de la société Airwell, lance le premier Challenge Airwell à destination des étudiants.

inscriptions à partir du 10 janvier

Ce concours est organisé en parte-

nariat avec Agorize, une plateforme spécialisée dans l'organisation de challenges.

Les inscriptions débuteront le 10 janvier via la plateforme d'Agorize et s'étendront sur deux mois. Un premier vote distinguera les dossiers retenus suivant la pertinence et l'impact du projet, mais aussi l'originalité, la faisabilité et l'écologie. « **Nous sélectionnerons vingt dossiers. Les candidats auront ensuite six semaines pour finaliser leur projet. Cinq finalistes seront ensuite retenus pour présenter leur projet devant un jury, probablement composé de personnalités de Saint-Quentin-en-Yvelines. La remise des récompenses pour les trois gagnants aura lieu mi-mai** », détaille le PDG d'Airwell.

Des opportunités

Outre les traditionnels lots pour les trois finalistes, c'est une véritable opportunité pour les étudiants. Les concernés pourront voir leurs solutions retranscrites dans le catalogue d'offres d'Airwell et être recrutés dans le pôle Recherche et développement (R&D). « **Ils auront l'occasion de créer un partenariat avec nous et de se rapprocher d'un**

monde plus professionnel. Nous avons également décidé de prendre une surface au sein de la partie innovation lors des salons Batimat et Interclima prévus du 3 au 6 octobre 2022 car nous souhaitons mettre en avant des projets innovants marquants », annonce-t-il.

La société Airwell a de nouveaux objectifs en 2022 comme travailler avec le Sqycub ou encore ouvrir un deuxième centre de formation. « **Un accroissement de notre siège est également à prévoir à Montigny-leBretonneux. On ajoute 50 % de surface locative pour nos projets. Le Challenge Airwell sera réitéré tous les ans** », conclut Laurent Roegel. ■

par Manon Varaldo

PRATIQUE Ouverture des inscriptions le 10 janvier : www.agorize.com/fr/challenges/challenge-airwell



Airwell lance son premier concours pour les étudiants



Laurent Roegel, PDG de la société Airwell, lance le premier Challenge Airwell à destination des étudiants.

C'est une première pour la société Airwell. Installée à Montigny-le-Bretonneux, cette marque française de pompes à chaleur et climatisations lance le Challenge Airwell. « **Ce concours s'adresse aux étudiants de toute la France en école d'ingénieurs, de commerce, mais aussi les universités. Qui mieux que les jeunes pour voir où le marché sera dans quelques années ?** », explique Laurent Roegel, PDG d'Airwell.

Les étudiants impliqués dans une démarche de développement durable devront proposer des solutions « **mêlant innovation et énergies renouvelables** », indique Laurent Roegel.

inscriptions à partir du 10 janvier

Ce concours est organisé en parte-

nariat avec Agorize, une plateforme spécialisée dans l'organisation de challenges.

Les inscriptions débuteront le 10 janvier via la plateforme d'Agorize et s'étendront sur deux mois. Un premier vote distinguera les dossiers retenus suivant la pertinence et l'impact du projet, mais aussi l'originalité, la faisabilité et l'écologie. « **Nous sélectionnerons vingt dossiers. Les candidats auront ensuite six semaines pour finaliser leur projet. Cinq finalistes seront ensuite retenus pour présenter leur projet devant un jury, probablement composé de personnalités de Saint-Quentin-en-Yvelines. La remise des récompenses pour les trois gagnants aura lieu mi-mai** », détaille le PDG d'Airwell.

Des opportunités

Outre les traditionnels lots pour les trois finalistes, c'est une véritable opportunité pour les étudiants. Les concernés pourront voir leurs solutions retenues dans le catalogue d'offres d'Airwell et être recrutés dans le pôle Recherche et développement (R&D). « **Ils auront l'occasion de créer un partenariat avec nous et de se rapprocher d'un monde**

plus professionnel. Nous avons également décidé de prendre une surface au sein de la partie innovation lors des salons Batimat et Interclima prévus du 3 au 6 octobre 2022 car nous souhaitons mettre en avant des projets innovants marquants », annonce-t-il.

La société Airwell a de nouveaux objectifs en 2022 comme travailler avec le Sqycub ou en-core ouvrir un deuxième centre de formation. « **Un accroissement de notre siège est également à prévoir à Montigny-le-Bretonneux. On ajoute 50 % de surface locative pour nos projets. Le Challenge Airwell sera réitéré tous les ans** », conclut Laurent Roegel. ■

par Manon Varaldo

PRATIQUE Ouverture des inscriptions le 10 janvier : www.agorize.com/fr/challenges/challenge-airwell

